

COMMENT DEVENIR **REPRÉSENTANT.E** DE VOTRE COMMUNE OU **DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL** DE VOTRE TERRITOIRE À **TEM**

COLLÈGE ÉLECTORAL DES **COËVRONS**

29 COMMUNES



Corps électoral
29 représentant.es

1 représentante désignée par commune
par délibération avant le 3 mai 2026



dont 5 délégué.es titulaires
et 5 délégué.es suppléants
au comité syndical de TEM

dont 1 seul.e peut être issu.e
de la commune d'Évron

Critère démographique

27 104 habitant.es (INSEE)

5 délégué.es titulaires

5 délégué.es suppléants

Critère d'intercommunalité

CC des Coëvrons

Non adhérente

Critère de ruralité

28 communes rurales

1 commune urbaine

Élection de vos 5 délégué.es

Parmi les 29 représentant.es

le mardi 19 mai 2026 à 17h30 ,

Salle des 4 Vents d'Évron

90 rue des Prés

53600 Évron